

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassiba Ben Bouali de Chlef



Faculté des Langues Etrangère
Département de Français

Polycopié de cours du module :

Traduction et interprétariat

Document pédagogique destiné aux étudiants de la troisième année licence

Filière : Langue Française

Edité par : Dre. CHOUAKRI Meryem

Année universitaire 2024-2025

Introduction

Ce cours de traduction est destiné aux étudiants de troisième année licence (semestre 1 et 2) .Il vise à initier l'étudiant à la traduction de différents types de textes français-arabe-français. C'est-à-dire lui faire découvrir les principes, les méthodes et les normes de la traduction spécialisée et à appliquer ces connaissances traductologiques , linguistiques et culturels déjà acquises en deuxième année de manière appropriée à travers des exercices pratiques.

Objectifs du module

➤ A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Connaitre l'origine et l'histoire de la traduction et l'interprétariat.
- Savoir les notions de bases telles que les divers procédés et théories de traduction.
- Découvrir les caractéristiques de la langue spécialisée et des textes spécialisés.
- Acquérir un maximum degré de termes spécialisés appartenant à de multiples domaines tels que la littérature, la médecine, le droit, l'économie, le tourisme...etc.

➤ Pour pouvoir suivre ce cours avec succès il faut au préalable avoir:

- Un très bon niveau de connaissances de sa propre langue maternelle.
- Une bonne maîtrise de sa ou ses langues sources, tant sur le plan culturel que grammatical.
- Faire preuve d'une grande vivacité d'esprit.

➤ Programme du module

1. Aperçu historique sur la traduction et l'interprétariat.
2. Différences entre le métier du traducteur et d'interprète.
3. Les formes d'interprétariat.
4. Les qualités d'un bon traducteur et d'un bon interprète.
5. Les procédés de traduction.
6. Les théories de traduction.
7. La traduction littéraire.
8. La traduction journalistique.
9. La traduction médicale.
10. La traduction technique.
11. La traduction religieuse.
12. La traduction juridique.
13. La traduction économique.
14. La traduction touristique.
15. Exercices pratiques (traduction de divers types de textes).

-Mode d'évaluation du module :(Evaluation : Examen/Contrôle continu)

Cours n°1. Aperçu historique sur la traduction et l'interprétariat

La traduction et l'interprétariat en tant que disciplines et les traducteurs et interprètes en tant que professionnels ont joué un rôle important dans l'histoire de l'humanité et ce à plusieurs niveaux (invention de l'alphabet, diffusion de la connaissance, propagation et exportation des religions, rédaction de dictionnaires etc.).

La traduction peut être définie comme l'opération grâce à laquelle un texte ou un message est décodé dans une autre langue ou un autre code. *Les descendants de Noé* qui parlaient tous la même langue voulurent élever *une tour à Babel* pour escalader le ciel, mais dieu punit leur orgueil en les séparant par *la confusion des langues*, ils durent alors inventer la traduction et l'interprétariat pour pouvoir communiquer. Les premières traductions célèbres remontent *au 3ème millénaire A.J.C* au moyen orient par la traduction de *l'Epopée de Gilgamesh* du Sumérien dans le Hittite et l'Hourrite puis la traduction du *code d'Hammourabi* dans l'Hourrite, les Egyptiens prennent par la suite le relais de la traduction et fondent même une école de traduction en *Alexandrie*.

Les Égyptiens devaient maintenir des relations commerciales avec d'autres peuples, et c'est là que le rôle de la traduction ou plutôt de *l'interprète* gagne de l'importance. Pendant l'époque de la sixième dynastie (-2423/-2263) *les princes d'Éléphantine* ont fait plusieurs interprétations pour *les pharaons* à Nubie et Soudan.

Selon les inscriptions, leurs noms étaient *Harkhuf, Sabni et Mechu*, et ils avaient le titre de « *chef-interprète* ».

Les traductions grecques se sont vite répandues vu *la vulgarisation du Grec* dans tout le bassin méditerranéen, mais *la suprématie romaine* renverse les rôles au profit du latin et fait naître les célèbres traducteurs *Cicéron* (46A.J.C) et *Saint-Jérôme* (384). Par exemple dans la Rome païenne, la traduction fut un acte pédagogique, pour enseigner le latin et le grec, et c'est là que, *Livius Andronicus* traduit *l'Odyssee* vers le latin en 240 avant Jésus-Christ. Plus tard, en 46 avant Jésus-Christ, *Cicéron* traduit du meilleur genre d'orateurs, qui sera le premier essai de réflexion sur la traduction.

Aussi *la bible grecque* qui a été traduite par des traducteurs juifs demeure la plus ancienne de toutes les traductions ou versions des textes hébraïques. Et que La traduction de l'Ancien Testament de l'hébreu vers le latin a été faite au IVème siècle par Saint Jérôme. Cette version de la Bible est connue sous l'appellation Vulgate et elle a été le texte de référence durant les siècles suivants.

À partir du VIII ème siècle, l'Empire Arabe commence à se former. À *Bagdad (sa capitale)* naît alors un centre de traduction d'œuvres grecques anciennes (*Bait Al Hikma*). Les traductions concernent la philosophie (Aristote, Platon, Sophocle...), l'astronomie, les mathématiques, la médecine (Hippocrate, Galien...), etc.

La traduction se développe aussi *en Espagne* entre le XI^{ème} et le XII^{ème} siècle l'École de Tolède y est créée. *Au Moyen Âge* le volume des traductions fut faible, principalement à cause d'une époque trouble où la vie intellectuelle se réduisait à une minorité de la population. En plus, comme le latin était la langue universelle des lettres de l'époque, la nécessité de la traduction se supprimait, et l'élite intellectuelle éprouvait la nécessité des textes grecs.

Durant *la Renaissance*, les langues vernaculaires affirment leur importance. *Au XVIII^e siècle* l'activité traductrice sera plus importante, elle se basera sur d'autres circonstances. Tous ces faits font changer l'hégémonie des langues nobles vers le français, qui deviendra à l'Âge classique la langue de la culture et la diplomatie en Europe.

NB : A savoir que le mot « *tarjamiya* » ou « *tourdjoman* » (*traducteur et interprète*) sont issus du assyrien qui est une langue morte parlée en Egyptien ensuite en Arabe il est à noter que le terme « *trucheman* » a été déjà employé chez « *Molière* » qui signifie « *interprète* » de plus pendant la période ottomane le mot « *Tourdjoman* ترجمان » était un titre de diplomate.

Cours n°2. Différences entre le métier du traducteur et d'interprète

Le traducteur est celui qui « *fait passer un texte écrit d'une langue dans une autre* » tandis que l'interprète « *traduit oralement d'une langue dans une autre* ». C'est-à-dire le traducteur qu'il soit indépendant ou salarié, effectue cette opération par écrit, l'interprète la réalise de vive voix et en direct. Et c'est là où réside une grande part de la différence. Le traducteur reçoit un texte et dispose d'un certain délai pour le reproduire dans sa langue cible.

Il peut donc lire tranquillement son document, l'étudier, effectuer les recherches nécessaires, le rendre dans une autre langue, relire l'ensemble. Tant que le délai qui lui est imposé n'est pas trop contraignant, il devra en principe être en mesure de livrer un travail soigné, dans un style approprié. Les contenus à traduire peuvent être, par exemple des textes techniques ou scientifiques comme un mode d'emploi, une notice pharmaceutique ou un brevet, des textes artistiques comme un roman, un scénario ou les sous-titres d'un film.

Des textes de communication comme une annonce publicitaire ou un communiqué de presse, des textes juridiques comme un contrat ou le jugement rendu par un tribunal. L'interprète, pour sa part, ne dispose que de quelques instants de réflexion.

Il doit réagir instantanément. En partant d'une même phrase source (*écrite ou énoncée*), il y a peu de chance que le résultat du processus de transposition soit le même selon qu'il s'agit d'une traduction écrite ou d'une interprétation orale.

Cours n°3. Les formes d'interprétariat

Il existe différentes formes d'interprétariat : simultanée, chuchotage, consécutive...etc :

a. L'interprétation de conférence : réalisée par des professionnels, le plus souvent membres de l'Association Internationale des Interprètes de Conférences (*A.I.I.C.*), à laquelle font appel les gouvernements (*Chefs d'État, ministres, administrations publiques*) et les grandes organisations internationales publiques comme l'Union Européenne, *l'ONU* et ses agences spécialisées, le Conseil de l'Europe ainsi que les grandes fédérations du secteur privé.

b. L'interprétation simultanée : dans ce cas l'interprète se trouve en règle générale dans *une cabine insonorisée*, et suit les échanges qui ont lieu dans une salle de réunion par le biais d'un *casque relié* à un réseau de microphones. Dès qu'il commence à entendre les propos de l'orateur, il doit tout de suite se mettre à les traduire dans « sa » langue, qui sera normalement sa langue maternelle, mais pas obligatoirement.

En principe, chacune des cabines est systématiquement dédiée à *une seule langue* et occupée par une équipe de deux personnes, qui se relaient à *des intervalles de 20 à 30 minutes*.

Ce travail « *en alternance* » est destiné à permettre aux deux co-équipiers de marquer *des pauses*, reprendre leur *souffle*, voire décompresser après une période de concentration intense. Car nul ne nie la nature fatigante de l'interprétariat et de sa gymnastique intellectuelle. *L'interprétation simultanée* est principalement utilisée lors de conférences, par exemple dans les différentes instances de l'union européenne ou des nations unies.

c. Le chuchotage : Comme son nom l'indique, cette technique consiste à restituer le discours de l'orateur en *chuchotant à l'oreille des participants (généralement peu nombreux)*. Pratique dans le sens où elle permet d'économiser le temps de parole de l'interprète consécutif ou la location d'une salle équipée pour l'interprétation simultanée, cette technique exige néanmoins une très grande concentration de la part de l'interprète qui doit réussir à faire *abstraction du bruit* environnant et des *discours parasites*.

d. L'interprétation consécutive : dans ce cas l'interprète *prend en note un discours* ou un exposé puis en présente le contenu dans la langue cible. Ce type d'interprétation s'emploie essentiellement dans le cas *d'auditions de tribunal, de réunions commerciales, de visites de délégations étrangères, de consultations de médecins ou hospitalières*.

La prise de notes fait partie de ces sujets longuement débattus dans la profession, certains favorisant l'utilisation d'une *forme de sténographie*, d'autres préférant *l'emploi de symboles* de leur propre invention associés à un travail important de mémoire.

En tout état de cause, en interprétation consécutive et dans la plupart des cas, l'interprète doit être capable de passer d'une langue à l'autre dans les deux sens, donc vers sa *langue A (maternelle)* et vers sa *langue B (première langue étrangère)*. De plus, il est également en prise directe avec ses clients : il n'y a ni mur, ni paroi pour le séparer des personnes qui l'écoutent.

e. L'interprétation de liaison : dans ce cas, l'interprète travaille dans les deux langues et se charge de faire *la liaison entre deux personnes ou deux groupes de langue différente*. Il s'agit bien souvent de visites ou de questions-réponses.

f. La traduction à vue : c'est *la transformation d'un texte écrit dans une certaine langue source en un texte oral*, produit par l'interprète dans une langue cible qui est différente de la langue source.

L'interprète *lit le texte* en silence et presque instantanément, il commence à reproduire à *haute voix* dans une autre langue ce qu'il a lu. Dans certains cas, l'interprète reçoit un petit temps de préparation, dans d'autres cas, il *traduit à vue immédiatement*, sans moment de préparation.

Cours n°4. Les qualités d'un bon traducteur et d'un bon interprète

Le traducteur, doit posséder un *très bon niveau de connaissances* de sa propre langue, ainsi *qu'une bonne maîtrise* de sa ou ses langue(s) « sources », tant sur *le plan culturel que grammatical*.

Un *bon style écrit* est d'ailleurs vivement recommandé. Chez le traducteur, *rigueur et précision* sont également de mise. Un traducteur doit être un amoureux du détail.

L'interprète, à l'instar du traducteur, il devra posséder de *très bonnes connaissances des langues* qu'il pratique, que ce soit de façon active ou passive. En outre, il doit faire preuve *d'une grande vivacité d'esprit*. Il doit être capable de *comprendre rapidement*, y compris dans le cas d'orateurs parlant une langue autre que la leur ou ayant *un accent régional très prononcé*.

Un bon interprète compte beaucoup *sur sa mémoire*, il s'agit d'ailleurs d'un de ses principaux outils de travail. Il doit être *capable de gérer son stress*. L'interprète doit être capable de travailler dans des conditions qui l'empêchent parfois d'atteindre la perfection.

À moins de faire une erreur majeure, qu'il faut bien sûr rectifier, il doit faire au mieux et continuer son chemin. Il s'agit donc de deux métiers différents mais avec de nombreux points communs.

Cours n°5. Les procédés de traduction

Vinay et Darbelnet, dans leur fameux ouvrage intitulé « *Stylistique comparée du français et de l'anglais* », publié en 1958, ont proposé sept procédés (directs et obliques) :

1. L'emprunt : comme le nom l'indique, il permet d'utiliser les mêmes mots ou expressions du texte de départ dans le texte d'arrivée, quelquefois afin de garder la « *couleur locale* ». Il s'agit d'un mot d'une langue emprunté à l'autre sans le traduire. Exemples :

« *suspense* », de l'anglais en français, « *chef* » du français en anglais.

2. Le calque : un type spécial d'emprunt. L'emprunt d'un syntagme étranger avec traduction littérale de ses éléments. Exemple : « *fin de semaine* » pour : « *week-end* ».

3. La traduction littérale : autrement appelée la traduction mot à mot, car l'unité de traduction dans la langue d'arrivée suit la même structure grammaticale que dans la langue de départ. Exemple : « *Il est content* » pour « *He is happy* ».

4. La transposition : le changement de la partie du discours sans changement du sens. C'est le procédé par lequel un signifié change de catégorie grammaticale. Exemple : « *He soon realized* » pour « *Il ne tarda pas à se rendre compte* ».

5. La modulation : variation obtenue en changeant de point de vue, d'éclairage et très souvent de catégorie de pensée. Il peut s'agir de la modulation figée ou la modulation libre. Exemples : « *poisson d'avril* » pour « *April fool* », « *les grandes vacances* » pour « *Long vacation* ».

6. L'équivalence : procédé de traduction qui rend compte de la même situation que dans l'original en ayant recours à une rédaction entièrement différente. L'équivalence est un procédé très utile pour la traduction des proverbes et des expressions idiomatiques. Par exemple, « *Quand on veut noyer son chien, on l'accuse de la rage* » pour « *give the dog a bad name to hang it* ».

7. L'adaptation : le changement de référence culturelle lorsqu'une situation particulière dans la culture source n'existe pas dans la culture cible. En d'autres termes, c'est l'utilisation d'une équivalence reconnue entre deux situations socioculturelles complètement différentes. Par exemple, dans un pays où *le figuier* est considéré comme *une plante nuisible*, on adaptera *la parabole du figuier* en utilisant une autre plante.

Cours n°6. Les théories de traduction

La théorie est un système d'hypothèses structurées par une relation d'implication de ce fait nous pouvons citer les théories suivantes de la traduction :

1. La théorie interprétative : la théorie interprétative ou théorie du sens est apparue à l'Ecole supérieure des interprètes et traducteurs (*ESIT*) de Paris. Elle est d'ailleurs souvent appelée Ecole de Paris. Ses principales fondatrices sont *Danica Seleskovitch* et *Marianne Lederer* dont l'ouvrage « *Interpréter pour traduire* » est une référence indispensable dans l'univers de la traductologie.

Cette théorie est née grâce aux travaux et à l'expérience professionnelle de Seleskovitch en tant qu'interprète de conférence. Elle tourne autour de l'approche contextuelle de la traduction et se divise en trois phases : *interpréter (comprendre)*, *déverbaliser, réécrire ou reformuler ou ré-exprimer*, et ce, que la traduction soit orale ou écrite. Le sens y est l'élément le plus important à saisir et à analyser.

2. La théorie actionnelle : la théorie actionnelle de la traduction a été développée en Allemagne dans les années 1980 par *Justa Holz-Mänttari*. *HolzMänttari* La traduction est envisagée, dans le cadre de cette théorie, comme un processus de *communication interculturelle* visant à produire des textes appropriés à des situations spécifiques.

Et à des contextes professionnels. L'objectif premier de la théorie actionnelle est de promouvoir une traduction fonctionnelle permettant de réduire les obstacles culturels qui empêchent une communication efficace.

Pour y parvenir, *Holz-Mänttari* recommande de procéder avant tout à une analyse minimale du texte source qui se limite à la construction et la fonction. Pour elle, le texte source n'est qu'un outil pour la mise en œuvre *des fonctions de la communication interculturelle*. Il n'a pas de valeur intrinsèque et dépend complètement de l'objectif communicationnel que se fixe le traducteur.

3. La théorie de SKOPOS : le mot grec « *skopos* » signifie *la visée, le but ou la finalité*. Il est employé en traductologie pour désigner la théorie initiée en Allemagne (surtout à l'université de Heidelberg) par *Hans Vermeer* à la fin des années 1970. Parmi ses promoteurs, nous trouvons également *Christiane Nord* et *Margaret Ammann*. La théorie du skopos s'inscrit dans le même cadre épistémologique que la théorie actionnelle de la traduction, et s'intéresse également avant tout aux *textes pragmatiques* et à leurs fonctions dans la culture cible. La traduction est envisagée comme une activité humaine particulière, ayant une finalité précise et un produit final qui lui est spécifique.

4. La théorie de jeu : elle a été mise au point par le mathématicien *John von Neumann* pour décrire les relations d'intérêt conflictuelles qui ont un fondement rationnel. L'idée est de trouver la meilleure stratégie d'action dans une situation donnée, afin d'optimiser les gains et de minimiser les pertes : c'est la « *stratégie minimax* ». Cette théorie a été successivement appliquée à divers champs d'activité humaine, dont l'activité de traduction.

La théorie du jeu ne prend pas en considération les facteurs émotionnels, psychologiques et idéologiques qui peuvent influencer le processus de traduction. Elle ne prend pas non plus en compte les lacunes de formation du traducteur. Il s'agit *d'une approche formelle et idéalisée de la traduction* qui ne tient pas compte des contraintes de la réalité professionnelle. Ce qui rend également problématique l'application de la théorie du jeu à la traduction, c'est l'absence de la dimension ludique dans la traduction.

5. La théorie du polysystème : la théorie du polysystème est née dans les années 70-80 Son « fondateur » est Itamar Ivan-Zohar qui s'est basé sur le formalisme russe pour s'inspirer du concept de « système » et l'appliquer ensuite à la littérature. La théorie du polysystème tend à étudier la place de la littérature traduite en général au sein des systèmes historique et littéraire de la culture cible.

Elle peut occuper une place première et s'imposer quand une culture connaît une période de « vide » littéraire ou que sa production littéraire est faible par exemple et qu'elle a donc besoin d'importer des traductions ; elle peut également occuper une place secondaire quand elle se plie aux normes littéraires du système cible et n'a pas d'influence particulière.

Cours n°7. La traduction littéraire

La traduction dite littéraire s'avère difficile parce qu'elle a une surcharge esthétique indissociable de la forme du texte source. Ainsi dépasse-t-elle la simple transposition des mots et des phrases pour avoir le même effet que le texte original, c'est vraiment « *une opération de recreation* ». (Laurence, 2002: p.33).

La traduction littéraire est donc différente des autres formes de traduction par le fait que *la fonction expressive du langage* est dominante dans la littérature car l'auteur cherche à susciter les émotions de ses lecteurs en se servant des éléments formels significatifs contribuant à créer un effet esthétique particulier.

Le traducteur littéraire devrait ainsi transmettre dans le texte cible un langage ayant la même fonction expressive, sans forcément adopter les mêmes formes du texte de départ. Il peut cependant s'en inspirer pour créer des effets équivalents sur ses destinataires.

Les traductologues considèrent donc le traducteur de la littérature comme « *un co-auteur* » parce qu'il participe à « *la création d'une œuvre plus ou moins nouvelle* » (Danbaba, 2011: p.98). Dans la traduction littéraire, on est face à deux énonciateurs que le récepteur doit « écouter » en même temps, à savoir : *l'auteur et le traducteur*.

Le dernier doit être *fidèle* au premier quant au style sans néanmoins *trahir* ses propres destinataires auxquels il s'adresse en portant, pour ainsi dire, le message du premier énonciateur. Autrement dit, le traducteur est obligé d'avoir d'une *double fidélité* : d'un côté envers l'auteur original et, de l'autre côté, envers les récepteurs du texte d'arrivée.

Albir (1990 : p.90) souligne, à ce propos, que « *le traducteur remplit une double fonction : récepteur d'un discours formulé dans une langue et émetteur d'un nouveau discours formulé dans une autre langue* ». L'aboutissement du processus de traduction réside en grande partie dans l'équilibre de cette double fonction.

La traduction *des allusions culturelles* est quelquefois impossible parce que la langue d'arrivée ne comprend toujours pas de correspondances lexicales exactes pour les notions culturelles exclusivement ancrées dans la langue-culture de départ. La traduction de ces allusions est possible quelquefois parce qu'il y a *des universaux culturels* entre les langues humaines.

Cela dit, il ya deux méthodes différentes de traduire le culturel :

- **La traduction exotisante** : il s'agit de *dévoiler la spécificité culturelle du texte source* afin que le lecteur se rende compte de l'appartenance du texte traduit à une culture étrangère. Cela permettrait de mieux reconnaître *l'altérité*.

- **La traduction ethnique, naturalisante** : ou traduction instrument selon la terminologie de Gnecco (2014 : p.96) , il s'agit d'une intégration complète du texte source dans la culture cible de façon qu'il n'est perçu comme traduction, autrement dit, c'est une adaptation de l'œuvre à traduire dans la culture cible. Pour adopter l'une de ces deux attitudes générales de la traduction, les traductologues tâchent de proposer des stratégies précises pour traduire les référents culturels.

Citons, à titre d'exemple, Gambier (2008 : 190-192) qui suggère cette liste d'options :

- 1- L'omission délibérée.
- 2- La traduction littérale.
- 3- L'addition d'une explication, d'une paraphrase ou d'une note explicative.
- 4- La substitution culturelle ou cognitive.
- 5- La compensation ou conversion.
- 6- L'emprunt direct, et c'est la seule option qui relève de la première attitude.

Quelle que soit la méthode à adopter, l'important c'est que la traduction réalise son but : rendre une œuvre étrangère à la portée des récepteurs qui ne connaissent ni la langue dans laquelle elle a été écrite, ni les valeurs sociales de la culture dans laquelle elle a été ancrée.

Cours n°8. La traduction journalistique

Le texte de presse est peut-être l'un des domaines les moins discutés du point de vue traductologique. Le vrai problème, de nos jours, est le fait qu'il n'y a pas de traduction journalistique proprement dite, mais *des adaptations au contexte social, économique ou culturel de la langue cible*.

Selon *Meertens*, La traduction journalistique respectera, en général, la lettre du texte d'origine. D'où la confusion qui règne parmi les spécialistes en traductologie. Pour bien traduire ou adapter le texte de presse, il faut que le traducteur soit *conscient des caractéristiques* d'un tel type de texte.

Le texte journalistique n'est pas construit au hasard : plus que tout autre texte, il est soumis à des contraintes spécifiques. Le traducteur doit être, en principe, journaliste, ou bien maîtriser les règles de rédaction du texte de presse. Les traducteurs sont confrontés principalement à deux sortes de textes à caractère journalistique : *les communiqués de presse et les articles*.

En ce qui concerne les communiqués de presse, leur traduction assure une diffusion plus large des messages qu'ils véhiculent. Le traducteur doit savoir aussi que les organisations internationales publient d'habitude les communiqués dans leurs langues officielles.

Les communiqués de presse comportent des informations plus précises et d'un degré d'importance plus élevé, puisqu'ils contiennent *des faits très récents et d'actualité*, susceptibles de concerner tout le monde. Le problème, du point de vue traductologique, est que rares sont ceux qui sont spécialisés dans la traduction de tels textes, laquelle exige à la fois *des compétences de traducteur et un talent journalistique particulier*.

Le cas du *traducteur-journaliste* étant assez rare, celui qui traduit un texte relevant du journalisme est tenu de connaître et, dans la mesure du possible, d'appliquer les règles qui s'imposent aux journalistes. Un cas fréquent est *l'adaptation du texte original*, si l'auteur de celui-ci a enfreint les règles, ce qui est souvent le cas.

En effet, un texte de presse est un texte d'actualité qui contient *des nouvelles*. Une nouvelle est un fait récent, présenté dans son contexte et de nature à intéresser le lecteur. Le but est de conserver la fraîcheur de la nouvelle ; à cette fin, le traducteur doit *connaître le contexte de la nouvelle ou se documenter* à son sujet. Mais, surtout, sa tâche essentielle sera de *susciter et maintenir l'intérêt du lecteur* en employant des techniques spécifiques.

Cours n°9. La traduction médicale

La traduction médicale est probablement une des branches les plus anciennes de l'activité traduisante : *les souffrances de l'âme et du corps* ont toujours été au centre des préoccupations de l'homme. Le plus ancien des documents serait *le Corpus Hippocraticum*, une compilation des enseignements *d'Hippocrate* faite au IIe siècle avant notre ère par des médecins grecs d'Alexandrie.

D'autre part, la traduction médicale prend actuellement une ampleur inespérée sur le marché et cela malgré la position de l'anglais comme *lingua franca*, un fait maintes fois confirmé par des enquêtes effectuées au sein des associations professionnelles de traducteurs. Former *des spécialistes dans ce domaine* semble donc suffisamment justifié. Tout pédagogue et psychologue sait qu'on ne maîtrise la peur qu'en se familiarisant avec ce qui nous afflige. Il est donc primordial, dès le départ, d'attirer l'attention des étudiants sur *un certain nombre de difficultés de la traduction médicale* :

-La terminologie : Dans bien des cas, *le grec* et *le latin* régissent encore le langage médical. C'est un fait historique bien établi. C'est là en général où les étudiants en traduction, qui très souvent ne maîtrisent plus ces langues, prennent peur.

L'approche développée par *Maurice Rouleau* (1994), c'est-à-dire de *diviser* ces mots et *d'analyser* leur contenu, est des plus utiles : elle permet de familiariser petit à petit l'apprenti traducteur avec la matière et de le mettre en confiance. Ce genre d'exercice doit être effectué à *répétition* et certainement chaque fois qu'un domaine nouveau est abordé. Puisque la traduction médicale est basée sur *des connaissances cognitives spécifiques* que normalement seul le spécialiste maîtrise et que son objectif premier est l'information, nous devons être vigilants face aux domaines qui se chevauchent et qui rendent la compréhension difficile.

-Les acronymes : Peu de domaines sont autant truffés d'acronymes que les textes médicaux. Bien entendu, il y a dans ce domaine des *ouvrages de référence* qui sont utiles, mis à part les *dictionnaires spécialisés*. Cependant, comme nous rencontrons non seulement des *acronymes standardisés* mais aussi *des acronymes spécifiques* aux auteurs, il s'agit d'abord de les distinguer et, surtout, d'en avertir l'étudiant.

Cours n°10. La traduction technique

La définition de la notion de « *traduction technique* » passe par un certain nombre d'intermédiaires logiques ou termes qui en constituent en quelque sorte les contenus objectifs. Plus concrètement, il y a lieu de situer la traduction technique par rapport à *la traduction spécialisée* et *la traduction scientifique* d'un côté et par rapport à un certain nombre d'éléments tels *les techniques* ou *les technologies de l'autre*.

La langue technique se distingue de la langue générale par plusieurs caractéristiques. Le traducteur général qui se transforme en second rédacteur doit connaître ces caractéristiques et maîtriser cette langue pour qu'il puisse à son tour faire comprendre le texte traduit au public d'arrivée. Pour rédiger un texte technique le traducteur doit tenir compte de *trois exigences principales* qui se situent aux niveaux :

- Lexical.
- Syntaxique.
- Stylistique.

Il est vrai que *le vocabulaire technique* pourrait paraître rigoureux et sans équivoque, établi et utilisé de façon uniforme, mais c'est aussi un vocabulaire où les cas de *la polysémie* abondent, et risquent de créer des *ambigüités*.

Claude Bedard (1986) s'arrête sur deux formes particulières de polysémie: Les doubles sens tout/partie et générique/spécifique. Ces doubles sens sont fréquents, il donne des exemples comme: Lampe: L'appareil d'éclairage ou l'ampoule? Conducteur: Le câble complet ou sa partie conductrice? Le traducteur pourrait aussi faire face à des mots au *sens imprécis* comme: Balance et bascule et des contradictions comme l'expression tissu non tissé.

De même lorsqu'un vocabulaire n'est pas employé de façon uniforme, le traducteur risque de faire face à cette *non - uniformité* et aussi à des cas de *synonymie*. Le traducteur devrait être conscient de ces problèmes et profiter de sa *recherche terminologique* pour intervenir dans *la normalisation terminologique* autrement dit l'emploi d'un terme d'une façon uniforme.

Le traducteur face à son texte technique aurait tendance à se coller à la forme du texte d'origine dans un souci de fidélité illusoire (Durieux, 1988). Il risque d'effectuer des transcodages syntaxiques sans tenir compte des *remaniements syntaxiques* imposés par la langue d'arrivée. Et par la suite commettre *des contre sens ou des faux sens*.

Nous citons ci-dessous quelques obstacles qui puissent lui poser problème :

- Le changement de la catégorie grammaticale.
- Le calque de structures d'une langue qui sont impropres dans une autre.

- La ponctuation qui est un procédé d'économie et qui doit être remplacé par des mots charnières en langue d'arrivée surtout si la traduction se fait vers l'arabe.
- Les choix syntagmatiques qui exigent du traducteur la connaissance des différentes catégories grammaticales et les diverses relations qui existent entre elles.

La langue spécialisée tend à être économe et cherche la concision dans la formulation des idées. Dans cet esprit-là, dans les textes spécialisés on a souvent recours à l'ellipse qui consiste à faire sauter un mot du syntagme. On a aussi recours aux procédés de troncation procédé qui consiste à supprimer les dernières syllabes d'un mot. Et de dérivation qui permet de remplacer une périphrase. Aux prépositions économiques et aux parenthèses.

Tous ces procédés se font par souci de concision. Il est à noter aussi que la langue spécialisée opte pour la tournure passive et pour la tournure impersonnelle (*que ce soit en français ou en arabe*) et se tourne vers les choses. L'élément humain est souvent inexistant dans le discours spécialisé. *Claude Bédard* (1986) parle dans ce contexte de « *Langue chosocentrique* ». La langue spécialisée est de même une langue animée ou animiste ces emplois offrent au traducteur la possibilité d'exprimer sa *liberté stylistique* et d'aller contre la tendance *d'emplois figés*.

Cours n°11. La traduction religieuse

La plupart des traductologues ont reconnu deux stratégies fondamentales dans les traductions: cibliste et sourcière. Les différentes méthodes sont distribuées dans ces deux groupes selon qu'elles adoptent l'une ou l'autre stratégie : «*Dans le premier cas on a l'adaptation, la traduction idiomatique, l'hypertraduction et la traduction libre. Le sourcier, au contraire, privilégiera la traduction littérale, la traduction dite déconcertante ou la traduction mot-à-mot*». (Milliaressi, 2011: 190).

En ce qui concerne *la traduction des textes religieux*, il existe un grand souci de rendre littéralement le texte original et de le restituer «*fidèlement*». Or, grâce aux apports de la linguistique et aux nouvelles approches de la traductologie, cette conception de la «*fidélité*» est aujourd'hui fortement mise en question.

Dans leur ouvrage «*Interpréter pour traduire*» , Danica Seleskovitch et Marianne Lederer s'appuyant sur leur expérience en tant qu'interprète de conférences, mettent au point leur théorie sur la traduction, constituée de trois étapes: *la réception, la déverbalisation et la reconstitution du message*. La préoccupation centrale de la théorie interprétative étant la question du «*sens*», le traducteur doit posséder un «*bagage cognitif*» qui englobe la connaissance du monde, la saisie du contexte et la compréhension du «*vouloir dire*» de l'auteur.

Il s'agit de *détacher* la forme du contenu, car *l'assimilation du sens* se fait alors en dehors de toute référence à la forme. Dans « *the theory and practice of translation* », Nida et Taber développent le concept de *l'équivalence dynamique*, selon laquelle, pour qu'une traduction soit réussie, elle doit avant tout *chercher des équivalences dans la langue-culture cible* afin de *produire le même effet* que le texte original.

Margot, dans son livre « *Traduire sans trahir* », juge l'expression «*équivalence fonctionnelle*», qu'il oppose à «*l'équivalence formelle*», plus satisfaisante que celle d'équivalence dynamique. S'appuyant sur les apports de la linguistique générale ou descriptive, lui aussi insiste sur l'importance de la façon dont chaque langue fonctionne et sur le fait que chaque langue dispose de ses propres ressources (*structures syntaxiques et sémantiques particulières*) pour former un message. (Margot, 1979: 23-24).

Pour lui, le traducteur doit avant tout, «*trouver dans la langue d'arrivée des formes ayant des fonctions équivalentes par rapport à celles de la langue de départ et non des formes identiques*». Dans la traduction des mots polysémiques, seule l'équivalence dynamique est de mise car c'est le sens visé dans le contexte qui doit se rendre et non pas l'équivalent formel.

Le terme « *fitna* », cité à plusieurs reprises dans le Coran, a des variantes sémantiques bien nuancées (*13 significations*) et fait l'objet de différentes interprétations. Le sens du mot « *fitna* », dans la définition normale ou islamique, est le même que la définition linguistique, c'est-à-dire «*épreuve, être testé*», mais il existe bien 12 autres significations.

En plus, en ce qui concerne la traduction des textes sacrés, selon *Nida et Taber*, il ne faut pas limiter la traduction à une adaptation du message à la culture cible, autrement dit, à la seule fonction informative. La prise en compte de deux autres éléments, expressif et impératif, aussi entrent en jeu. L'aspect expressif ou l'esthétique (*fonction expressive*) d'un texte constitue un élément qu'il importe de reproduire pour garantir la bonne réception et produire ensuite un comportement ou une réaction (*fonction impérative*) chez le lecteur.

-La fonction informative : la fonction informative de toute traduction réside dans l'efficacité générale du processus de communication. La traduction mise ainsi sur le remplacement des éléments étrangers de l'original par des éléments familiers et cela en procédant à des changements nécessaires, au niveau des références. C'est-à-dire qu'au lieu d'employer des termes étrangers, (*عیسی* rendu par *Issâ*), il faut plutôt utiliser les termes déjà existant dans la culture cible (*Jésus*) pour non seulement se faire comprendre par le récepteur mais aussi pour que ce dernier réponde à la traduction.

De même, le nom du Prophète « محمد » transcrit par « Mohammad » ou « Muhammad » tel qu'il est mentionné dans le Coran, au lieu de « Mahomet », tel qu'il est connu dans la culture cible via les orientalistes, associe ce terme à la religion musulmane. En effet, chaque forme de ce nom évoque une connaissance extralinguistique qui diffère de l'autre selon les croyances musulmanes et non-musulmanes.

-La fonction expressive : l'un des éléments les plus importants en traduction des textes sacrés est l'aspect poétique du texte. Même si les deux auteurs, Taber et Nida, dans leur ouvrage sur « *la théorie et la méthode de la traduction* », donnent la priorité à la fonction informative du langage, ils ne négligent pas pour autant l'aspect formel du discours. Ils soulignent l'importance de la fonction expressive de la traduction en affirmant qu'« *on ne doit pas, par exemple, traduire les passages poétiques par une prose plate, ni les passages présentant une argumentation comme des passages narratifs* ». Il est important que le traducteur transmette non seulement le message de l'auteur mais encore la façon de le rendre, c'est-à-dire les particularités stylistiques de l'auteur.

-La fonction impérative : une équivalence n'implique pas seulement le respect des fonctions informative et expressive du texte à traduire mais aussi celui de sa *fonction impérative*. Etant donné que les textes sacrés fournissent *les ordres religieux*, les lecteurs d'aujourd'hui doivent non seulement comprendre les messages divins tels qu'ils étaient compris par les premiers destinataires mais réagir au message. Pour atteindre cet objectif, le traducteur doit chercher *les meilleurs équivalents sémantiques et structuraux*, qui seraient assimilables pour le nouveau destinataire.

Les partisans du courant littéraliste accordent pratiquement toute l'importance à *la forme*. Ils soulignent que la langue n'est pas un simple transporteur de messages, car forme et contenu sont intimement liés et que c'est la forme de la langue, qui oriente la manière dont les différentes sociétés perçoivent les messages. Dans la traduction des textes religieux, nombreux sont les traducteurs qui privilégient un mode de traduire littérale, vu la valeur religieuse de certaines formes donc *la difficulté de les remplacer* par d'autres termes ou expressions. Selon *Berman*, *traduire littéralement ne signifie pas faire du «mot à mot»*, *c'est la reconnaissance de la différence interlinguistique et interculturelle, le respect de l'étrangeté du texte*. Le traducteur doit essayer de transporter le lecteur dans la langue de départ et non pas le contraire.

A cet effet, l'exemple de *l'Imam Ali* est très significatif. Dans les textes islamiques, son prénom est associé souvent à différents surnoms. Ces *surnoms* se rendent respectivement par: *l'Emir des Croyants, l'Imam des Pieux, le Successeur du Prophète, l'Exécuteur testamentaire...etc.* Dans ces exemples, la traduction littérale est clairement apparente pour rendre dans la langue cible, tous les attributs associés à l'Imam Ali. Le type de texte dit religieux recouvre *une panoplie de styles d'écritures et de sources d'inspirations* qu'il devient impossible de traiter selon une seule et unique directive.

Cours n°12. La traduction juridique

Tout d'abord, il faut souligner que comme toute traduction, celle des *textes juridiques* suppose *l'intégration de connaissances* à la fois *linguistiques et extralinguistiques*. Elle est ainsi considérée comme étant *une traduction technique et culturelle, scientifique et sociale*. Sa technicité consiste en *ses outils spécialisés, son caractère culturel* repose sur le fait qu'elle se réfère constamment à *des institutions humaines différentes d'un pays à l'autre*.

Son aspect scientifique se concrétise par sa méthode rigoureuse, sa dimension sociale se reflète dans son adaptation continue et son évolution dynamique. La traduction juridique, est confrontée à une difficulté de taille : *infléchir le signifié pour en rendre compte dans une langue juridique des institutions et, partant, pour rendre compte de notions autres que celles pour lesquelles cette langue a été conçue au départ*.

De la différence des systèmes et des institutions juridiques résulte l'absence de relations biunivoques, que ce soit au niveau terminologique, phraséologique, et au niveau du discours tout entier. Lorsqu'il s'agit de traduire un texte, le traducteur est amené à *opérer un transfert de son contenu culturel*. Le texte juridique, porteur de notions chargées d'histoire et de traditions, de par sa charge culturelle, est un très bon exemple des difficultés relatives à ce genre de transfert.

En effet, chaque langue imprimant de son sceau le système juridique auquel elle donne vie et de l'évolution de laquelle elle participe. Le traducteur juridique, *comme tout autre traducteur d'ailleurs, ne travaille pas sur les langues, mais sur des discours*. La parfaite connaissance de la langue est certes essentielle pour qui veut s'adonner à l'art de la traduction.

Néanmoins, ce dernier doit non seulement être familiarisé avec les différentes *formes du discours juridique*, avec ses *subtilités terminologiques et syntaxiques*, et connaître l'arrière-plan socio-culturel qui a vu naître le texte juridique qui constitue sa matière, mais aussi être préparé et rompu aux *techniques de la traduction* susceptibles d'être mobilisées dans un domaine aussi délicat que celui du droit.

L'influence du système juridique sur la langue apparaît clairement à la lumière de la traduction juridique. On distingue deux situations différentes : (Gémar 1995 : 151)

-La traduction peut s'effectuer sur la base d'un seul et même système juridique mais dans plusieurs langues. C'est le cas des pays plurilingues qui connaissent un seul système juridique tels que la Belgique et la Suisse.

-La traduction peut également s'effectuer à la base de plusieurs systèmes juridiques et dans plusieurs langues. C'est le cas, par exemple, des pays plurilingues qui connaissent un « *bijuridisme* » tels que le Canada.

C'est le cas aussi de l'Algérie où le droit français croise le droit musulman et où le français côtoie l'arabe. Dans le cas algérien on est en face de deux cultures juridiques, *la culture juridique civiliste* et *la culture juridique musulmane*, issues de deux langues dont les systèmes linguistiques sont très différents : *le français*, une langue indo-européenne dont les descriptions grammaticales s'inscrivent dans la tradition occidentale, profondément marquée par *la philosophie aristotélicienne*, et *l'arabe* qui est une langue sémitique dont la tradition grammaticale reflète une pensée linguistique largement déterminée par *l'interprétation du texte sacré* qu'est le Coran.

Prenons l'exemple du terme juridique arabe « *wali* » dans le code de la famille, inséré sous cette forme (*transcription phonétique*) à certains endroits du texte en langue française alors qu'il est rendu par le mot « *tuteur* » dans d'autres endroits du même texte. On peut lire notamment à la fin de l'article 11 : « *Le juge est le tuteur de la personne qui en est dépourvue* ». Il est intéressant à cet égard de souligner que l'aire sémantique du mot « *tuteur* » ne couvre pas intégralement celle du mot *wali*.

Peut-on traduire « *wali* » par « *tuteur* » lorsqu'il s'agit d'une personne chargée de veiller sur une femme majeure et saine d'esprit, en sachant que le mot « *tuteur* » désigne la personne chargée de veiller uniquement sur un mineur ou une personne majeure inapte, d'administrer ses biens et de le représenter dans les actes juridiques? De toute évidence, non.

C'est aussi le cas du mot « *chari'â* » qui est, lui, tantôt mis entre guillemets, tantôt entre parenthèses. À la fin de l'article 222, on le voit même écrit avec un « a » à la fin : « *chari'âa* ». Le traducteur juridique est souvent confronté à un problème *de non-équivalence juridique* entre les notions se trouvant dans le texte source et les notions de la langue du texte d'arrivée lorsqu'il tente un transfert d'une culture juridique à une autre. Ceci semble se confirmer dans la traduction du Code de la famille algérien qui, beaucoup plus que les autres textes de loi (le Code civil ou le Code pénal par exemple), est très fortement pénétré par le droit musulman.

Pour contourner cette difficulté majeure, plusieurs solutions sont envisageables :

La première consisterait à amener le traducteur à *interpréter* la notion juridique telle qu'elle se trouve dans la langue de départ puis à lui *chercher un mot correspondant* dans la langue d'arrivée.

La deuxième serait *la transcription phonétique*. Le traducteur doit ainsi se contenter de prendre le terme tel qu'il est en langue source et de le transcrire phonétiquement en langue cible. Il appartiendra par la suite au lecteur lui-même de faire l'effort de cerner la portée exacte du terme dont il s'agit au lieu que l'effort d'interprétation juridique soit fourni par le traducteur lui-même avec tous les risques que cela suppose.

Une autre solution nous viendrait de *la création discursive*. Celle-ci étant, selon les termes de Jean Delisle, une formulation qui « *n'est pas créée de toutes pièces, elle [l'expression] existe de façon latente dans la langue d'arrivée, mais elle n'est pas associée normalement aux mots du texte de départ et ne figure dans aucun dictionnaire bilingue.* ».

Elle permet ainsi au traducteur de formuler *une expression nouvelle* à partir d'un terme arabe afin de couvrir la notion juridique inexistante en droit français. C'est la solution choisie par le traducteur juridique algérien lorsqu'il traduit la notion juridique islamique de « *Kafala* » par l'expression française « *recueil légal* ».

Le problème majeur de la traduction juridique apparaît donc, à la base, *au niveau terminologique*, car en plus de transmettre un message d'une *langue* à une autre, il faut le transmettre d'un système juridique à un autre, c'est-à-dire d'un *système* ayant ses propres concepts, élaborés tout au long de son histoire et intimement liés à une tradition juridique déterminée, à un autre système ayant des concepts différents, issus d'une tradition juridique tout aussi différente.

Cours n°13. La traduction économique

La pratique de la traduction économique subit de rapides et constants changements ; les nouveaux *outils informatiques* utilisés par *le traducteur économique* et *les innovations* dans le domaine de l'économie ont respectivement modifié le *processus de traduction*, les conditions de travail et les possibilités de spécialisation du premier, ainsi que *la terminologie* et la *nature des textes* produits dans le second. Alors même que l'anglais est désormais fermement établi comme *langue véhiculaire* au plan international, et dans le monde de la finance en particulier, la traduction économique est *une spécialisation très demandée*, popularité qui, paradoxalement, ne se reflète pas dans la littérature spécialisée.

Malgré un marché grandissant de la traduction économique, rares sont donc les incitations à la recherche traductologique systématique et les experts à même de se consacrer à cette spécialisation encore méconnue et impopulaire. On peut aussi mettre ce manque d'initiative sur le compte du gigantisme de la tâche. Les textes confiés aux traducteurs économiques sur le marché actuel sont variés et des plus dissemblables, et font appel tout aussi bien à *des notions de droit ou de marketing que de gestion ou de politique*.

Quand à leur style, il est tantôt *académique ou journalistique, tantôt administratif, publicitaire ou didactique*. Impossible, donc, d'être « *spécialiste en traduction économique* » en général, le domaine de spécialisation dépend plutôt des *types de textes traduits*. Ce prérequis constitue une difficulté de taille qui présuppose une très bonne connaissance du monde économique, des normes propres à chaque type de textes et des caractéristiques langagières consacrées.

La question du type de texte est donc centrale à l'activité traduisante. « *L'opinion générale veut que la traduction des textes économiques et financiers privilégie avant tout l'exactitude et la précision terminologique* » (Aureille, 2006 : 4). Bien sûr, personne ne nie que la traduction économique suppose *la maîtrise de la riche terminologie* se rapportant au domaine.

Les principales difficultés auxquelles sont confrontés les traducteurs économiques sont :

-Les anglicismes et les néologismes : la question des anglicismes en français constitue un sujet particulièrement sensible. Leur utilisation est donc d'autant plus délicate et représente une difficulté à part entière pour le traducteur économique. Pour faire ses choix, le traducteur aura soin de se tenir au courant *des normes, des recommandations et de l'usage*. Il va sans dire que *les habitudes ou demandes du donneur d'ouvrage* devront être prises en compte.

Le public cible influencera lui aussi l'attitude du traducteur : *les lecteurs familiers* du domaine accordent souvent leur préférence *aux termes anglais*, alors que *le grand public* ou les spécialistes d'autres branches professionnelles auront sans doute plus de facilité avec *les équivalents courants* et éventuellement une explication entre parenthèses ou en incise. La stratégie pourra également varier suivant le type de texte ou la sensibilité personnelle du traducteur.

- Les termes équivoques et les synonymes : c'est-à-dire les éléments « *flous* » de la terminologie économique. « *des termes particulièrement difficiles à cerner puisque le signifié évolue au gré des circonstances alors que le signifiant reste inchangé ou qu'il y a inadéquation entre signifié et signifiant.* » (Resche, 2000 : 158). La différence d'intensité entre expansion, contraction et récession, sur laquelle les économistes ne s'entendent pas vraiment, qui lorsqu'employé en analyse graphique, ne désigne pas toujours une courbe au sens géométrique du terme. Aussi les divers procédés linguistiques tels que la néologie, l'euphémisme, la métaphore, l'oxymoron, la réduction comme autant d'entraves possibles à la clarté requise en terminologie.

- **Les connotations et les idéologies** : il n'existe aucune étude traitant des éléments connotatifs et idéologiques en traduction économique vers le français. Leur influence sur l'activité traduisante et les difficultés qu'elles y introduisent sont toutefois largement reconnues, entre autres par Georges Mounin, qui, après avoir étudié les nombreux aspects de la problématique, souligne que « *les connotations doivent néanmoins être traduites, au même titre que les dénnotations.* ». (Mounin, 1998 : 144-168).

- **Les expressions imagées** : La langue de l'économie fait grand usage *d'expressions imagées*. Elles bénéficient de fait d'un intérêt plus marqué que la plupart des autres caractéristiques du langage de l'économie et on trouve par conséquent plus de documentation à leur sujet, y compris concernant la question de leur traduction. Le recours à *la métaphore* en particulier est commun et a donné lieu à une richesse remarquable des images et des champs lexicaux. La question de la traduction de ces figures de style est analysée en détail par *Valérie Fanin* qui identifie plusieurs solutions possibles :

- la traduction littérale ou son rejet.
- l'emploi d'une autre image relevant du même champ métaphorique.
- la modification du champ métaphorique.
- la réduction du nombre de champs métaphoriques ou le maintien de leur variété.

- la suppression d'une métaphore qui peut être compensée ailleurs par l'introduction d'une métaphore qui ne se trouve pas dans le texte source. (Fanin, 1995 : 63-65).

La métonymie est également largement utilisée, représentant « *une arme précieuse dans l'arsenal syntaxique du traducteur de textes économiques et financiers* », principalement dans le but d'éviter trop de répétitions. « Le dollar » deviendra ainsi « le billet vert », « la Maison Blanche » sera synonyme du « président américain » et on écrira Bercy en lieu de ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur (Houbert, 2001).

-Les cooccurrences et les formules idiomatiques : en français, l'apparition de *dictionnaires des collocations*, cooccurrences et autres combinaisons des mots est relativement récente. En format papier, seuls ceux de *Jacques Beauchesne (2001 et 2010) et des éditions Robert (2007)* méritent une mention. Il faut cependant croire que le besoin d'un tel outil s'est fait ressentir plus tôt chez les rédacteurs et traducteurs économiques. Le traducteur devra prêter une attention toute particulière aux collocations construites autour des termes les plus présents dans les textes économiques, comme « *marché* » par exemple, terme pour lequel il existe de nombreux « *blocs de sens* » (*dynamisme du marché, marasme du marché, marché bien orienté, marché orienté à la baisse, l'euphorie du marché, etc.*) » (Houbert, 2001).

Les *recherches phraséologiques* ponctuelles constituent également une étape incontournable du processus de traduction et peuvent la plupart du temps être rapidement menées à bien *avec un bon moteur de recherche sur internet*, fournissant au traducteur économique emprunté des renseignements utiles sur *l'usage en contexte de la terminologie spécialisée*.

La traduction économique est une spécialisation particulièrement complexe dans laquelle une certaine aisance traductionnelle et un bon dictionnaire spécialisé ne sauraient être gages de qualité. En outre, le traducteur se doit de posséder certaines connaissances et d'utiliser certaines ressources afin de surmonter les difficultés rencontrées à la lecture du texte source ou pendant la rédaction du texte cible.

Celles-ci peuvent être classées en trois groupes distincts. Le premier comprend *le savoir* que le traducteur doit posséder préalablement, en traduction tout comme en économie. Le deuxième rassemble *les diverses sources documentaires* que le traducteur utilise pour compléter ses connaissances. Finalement, le troisième groupe comprend *les logiciels de TAO (traduction assistée par ordinateur)* qui entrent en jeu avant, pendant et après la traduction.

Cours n°14. La traduction touristique

La traduction touristique touche de nombreux domaines tels que : *l'hôtellerie, la cuisine, les coutumes et traditions, l'Histoire, les transports, etc.*, le domaine du tourisme étant multidisciplinaire. Cette diversité oblige à traduire une grande diversité de produits publicitaires (*brochures touristiques, programmes de voyages et autres*) aussi bien pour *des sites Web* que pour les visites réelles.

Elle relève de *la traduction spécialisée*, car elle a sa propre *langue* et sa propre *terminologie*, qui expriment ses concepts touristiques. Elle joue un rôle important dans *la promotion touristique*, car d'une part, elle permet d'élargir *la propagation des produits touristiques* en les présentant en langue différentes donc à un public plus vaste, et d'autre part, elle donne au destinataire des informations dont il a besoin pendant son voyage.

Par conséquent, il est nécessaire de s'efforcer d'atteindre une traduction correcte, précise et efficace qui tienne compte du *contenu promotionnel touristique du texte cible* dans une langue attrayante et de transmettre l'information de manière claire et simple au public.

La traduction touristique, gardant à l'esprit la fonction du texte à traduire, recouvre de cette façon son *aspect pragmatique* qui se double d'une *stratégie commerciale* puisque ce qu'elle traduit n'est pas de simples mots mais *un discours qui s'interprète dans sa dimension culturelle*. Il est par conséquent impératif de considérer *les critères multiculturels intrinsèques* à chaque écrit touristique.

Communiquer sur un pays signifie être sensible à la culture et aux us et coutumes de celui-ci ; le traducteur devra procéder à ce qui s'appelle la « *localisation* », à savoir, le processus qui consiste à adapter, de la manière la plus appropriée, le document source au pays visé en fonction de ses caractéristiques, de ses spécificités et de ses exigences. Ce procédé implique *une recherche exhaustive* concernant la culture cible et *des connaissances approfondies* dans divers domaines tels que *la géographie locale, l'histoire, l'architecture, l'art et la gastronomie*.

Les compétences requises par le traducteur seront non seulement de nature linguistique et culturelle mais aussi inhérente au domaine du *tourisme, du commerce et du marketing*. *Le caractère dynamique et composite du langage du tourisme et de son discours*, constitue une des caractéristiques problématiques qui justifie le besoin de spécialisation en la matière.

En conclusion, la traduction touristique nécessite des compétences spécialisées afin d'affronter les caractéristiques discursives des écrits touristiques (*guides, catalogues, menu de restaurant, sites d'hôtels etc.*) et de les transmettre efficacement dans la langue d'arrivée. Elle doit trouver la solution la plus adéquate pour chaque incompatibilité inhérente aux deux systèmes linguistiques et culturels différents qui incombent au processus de traduction tant sur le plan lexical que sémantique, stylistique, textuel et conventionnel.

15. Exercices pratiques

➤ *Traduisez ces passages de l'Arabe vers le Français et du Français vers l'Arabe :*

"في طفولتي سافرت كثيرا برفقة أخي روبرتو وأمي وأبي لا تزال رحلتنا إلى الصحراء من أسعد الأسفار أدهشني الطوارق كثيرا وتعلقت بهم كتعلق الرضيع بثدي أمه، عندما حان وقت الرحيل بكيت ورفضت العودة إلى روما لقد رغبت في البقاء هناك إلى الأبد مثل إيزابيل إبراهيمارد."

.....

.....

.....

.....

.....

.....

«Le rideau s'écarte sur une femme belle comme le jour elle est sublime, d'une fraîcheur inaltérable Zunaira n'a pas pris de ride. C'est vrai, ses joues n'ont plus leur réverbération d'autre fois, ses rires ne résonnent nulle part, mais ses yeux immenses, brillant des émeraudes ont gardé intacte leur magie. »

.....

.....

.....

.....

« Le ciel Afghan, où se tissaient les plus belles idylles de la terre, se couvrit soudain de rapaces blindés : sa limpidité azurée fut Zébrée de traînées de poudre et les Hirondelles effarouchées se dispersèrent dans le ballet des missiles. La guerre était là. Elle venait de se trouver une partie. »

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ *Lisez attentivement ces extraits tirés du roman de Yasmina Khadra « L'imposture des mots » ensuite soulignez et traduisez en arabe le sens des expressions figées :*

1. « Le bien n'a jamais triomphé du mal, c'est le mal qui finit toujours par jeter l'éponge, lassé de ses excès. »

.....
.....
.....

2. « Je n'étais pas insensible aux frissons de l'ivresse. Cependant, il m'importait de mettre un peu d'eau dans mon vin. »

.....
.....
.....

3. « Si tu es venu chercher une place au soleil, à Paris le soleil est un intrus. »

.....
.....
.....

4. « La langue de bois fleurissait aux quatre saisons, et malheur aux braconniers ! »

.....
.....

➤ **Lisez attentivement ces extraits tirés du roman d’Amine Maalouf « Le périple de Baldssare » et corrigez les erreurs de traduction :**

➤ « Ce qui disant, il promenait son regard dans le magasin, cherchant à sonder ce fouillis de livres, de statuettes antiques, de verreries, de vases peints, de faucons empaillés. » P13

"وراح ، إذ نطق هذه الكلمات، يجيل النظر في أرجاء المتجر، محاولا استقراء فوضى الكتب والتماثيل الأثرية والزجاجيات والمزهريات الملونة والصقور المصبرة".

.....

.....

.....

.....

➤ « Mes convictions, elles, n’ont pas changé ; je continue à maudire la sottise et la superstition, je demeure persuadé que la lanterne du monde n’est pas sur le point de s’éteindre... » P37

"أما مبادئي فلم تتغير، ما زلت ألعن الغباء والتطير، وأظلل مؤمنا بأن قنديل الكون لا يوشك على الانطفاء".

.....

.....

.....

.....

- « Je m'en suis pris à Hatem, parce qu'il n'a pas fait les achats que je souhaitais ; puis à Habib, qui est rentré de sa promenade après la tombée de la nuit. » P49

"فوبّخت حاتم لأنّه لم يشتّر الحاجيات التي طلبتها، ثمّ حبيب الذي عاد من نزهته بعد هبوط المساء".

.....

.....

.....

.....

- « Cette phrase, vois-tu, je l'ai souvent entendue de la bouche des loups que de celle des brebis, alors je m'en méfie, pardonne-moi... » P91

"لقد سمعت هذا المبدأ في فمّ الذئاب أكثر من النعاج، كما ترى، ولذلك أرتاب منه، فاعذرنني".

.....

.....

.....

.....

➤ « Nous sommes partis, en emmenant Hatem, nous avons traversés le bras de la mer, nous avons marché en nous protégeant avec une ombrelle d'une pluie intermittente. » PP 139-140.

"فانطلقنا برفقة حاتم، وعبرنا ذراع البحر، وسرنا محتمين بمظلة من المطر المتقطع."

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ **Traduisez ces deux textes en arabe :**

1. Le ministre des Finances a jugé peu probable que le système bancaire libanais soit affecté par la crise économique mondiale. Les experts n'excluent pas que des conflits armés éclatent sur les ressources hydrauliques dans un proche avenir du fait de la sécheresse aigue qui a frappé l'Asie.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Les observateurs jugent peu probable que sa Majesté le Roi se rende en visite à Washington la semaine prochaine en raison de la dégradation des conditions politiques dans la région. Il est probable qu'une crise survienne suite à la falsification par l'État hébreu d'un passeport britannique.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

➤ **Traduisez ces deux textes en français :**

1. صرح رئيس الجمهورية المصرية في مؤتمره الصحفي الأخير أنه يأمل مشاركة فعالة من الاتحاد الأوروبي في الملف الإسرائيلي-الفالسطيني من أجل توقيع اتفاق سلام ينص بكل وضوح على قيام دولتين وفق حدود ما قبل حرب عام ألف وتسع مئة وسبعة وستين.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. أعلن الناطق الرسمي باسم وزارة الخارجية أن الرئيس الجزائري يعتزم القيام بزيارة رسمية إلى فرنسا في الشهر المقبل تدوم ثلاثة أيام يرافقه فيها وفد من كبار الصناعيين الجزائريين.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ **Lisez attentivement ce texte puis répondez aux questions :**

Hémodialyse

C'est une méthode d'épuration du sang au moyen d'un rein artificiel. L'hémodialyse a parfois été utilisée dans certains cas d'intoxication grave, mais c'est surtout le traitement majeur pour l'insuffisance rénale aigue puisse être pratiqué, le traitement de l'insuffisance rénale chronique par hémodialyse est définitif. L'hémodialyse permet de corriger un éventuel déséquilibre électrolytique (taux anormal de sodium de potassium, de bicarbonates, etc. dans le sang) et de rééquilibrer le PH du sang en cas d'acidose (acidité sanguine excessive).

Questions :

- Quel est le type de ce texte ? Justifiez votre réponse.

.....
.....

- De quoi parle-t- on dans ce texte ?

.....
.....

- Quels sont les mots clés de ce texte ? Repérez-les

.....
.....
.....

➤ **Traduisez ces deux textes du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français :**

Texte 01 :

Lisez toutes les informations avant d'utiliser l'appareil afin de garantir une utilisation sûre et correcte :

-Ce téléphone mobile est adapté pour fonctionner dans un environnement de 0° C à 35°C ; la température de stockage doit être comprise entre -20°C et 45°C. Des températures trop élevées ou trop basses peuvent endommager le téléphone mobile ou réduire la durée de vie de la batterie.

-Ne chargez pas la batterie pendant plus de 12 heures.

-Utilisez des chargeurs, câbles de données, batteries et autres accessoires approuvés par le fabricant pour éviter tout risque de choc électrique, d'incendie, d'explosion ou autre.

-Le couvercle arrière ne peut pas être retiré.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Texte 02 :

إرشادات السلامة و احتياطات الاستعمال :

-اقرأ بتمعن دليل الاستعمال قبل استعمال جهازك لأول مرة ثم احتفظ به للاستعمالات اللاحقة إن أي استعمال غير مطابق للدليل يعفي مولينكس من أية مسؤولية.

-لا تترك الجهاز في متناول الأطفال دون مراقبة إن استعمال هذا الجهاز من قبل الأطفال أو الأشخاص المعاقين يجب أن يتم تحت المراقبة.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ Traduisez en Français :

الوضوء:

هو التعبد لله باستعمال ماء طهور في أعضاء الإنسان على صفة مخصوصة.

فروض الوضوء:

- غسل الوجه، ومنه المضمضة والاستنشاق.
- غسل اليدين مع المرفقين.
- مسح الرأس ومنه الأذنان.
- غسل الرجلين إلى الكعبين.
- الترتيب بين الأعضاء السابقة.
- الموالاة بين غسل الأعضاء.

سنن الوضوء:

السواك، غسل الكفين ثلاثاً، البدء بالمضمضة ثم الإستنشاق قبل غسل الوجه، تخليل الماء، والغسلة الثانية والثالثة، والدعاء بعد الوضوء، وصلاة ركعتين بعده.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ **Traduisez les termes suivants en Arabe :**

***La prière :**.....

-S'agenouiller, se prosterner :.....

-S'incliner :.....

-Le takbir d'entrée en prière :.....

-Prière collective :.....

-Surérogatoire :.....

***Le pèlerinage :**.....

-Pèlerin, pèleriner :.....

-Intention d'entrée en rituel :.....

-Cicumambulation, tours rituels :.....

-Lapidation de Satan, des stèles (lancement des cailloux : est une explication à la lettre) :.....

-Le séjour de nuit à :.....

-La station à Arafa :.....

***Termes souvent empruntés (accompagnés d'explicitation) :**.....

.....

.....

➤ **Lisez attentivement ces versets coraniques puis proposez une autre interprétation du sens :**

"واخفض جناحك للمؤمنين " الحجر الآية 88

Abaisse ton aile

.....
.....
.....

" واعتصموا بحبل الله جميعا ولا تفرقوا " آل عمران الآية 103

Il tient la corde d'Allah

.....
.....
.....

" ولا تجعل يدك مغلولة إلى عنقك " الإسراء الآية 29

Sa main est liée à son cou

.....
.....
.....

"ولا تصغر خدك للناس" لقمان الآية 18

Faire dévier, détourner sa joue

.....
.....

.....
.....
" ولو كنت فظا غليظ القلب لانفضوا من حولك " آل عمران الآية 159

Avoir un cœur dur

.....
.....
.....
.....

" وأصبح فؤاد أم موسى فارغا " القصص الآية 10

Son cœur est vide

.....
.....
.....
.....

➤ **Traduisez en Arabe:**

-Article10 : L'étranger qui en formule la demande, peut acquérir la nationalité algérienne, à condition :

- D'avoir sa résidence en Algérie au moment de la signature du décret accordant **la naturalisation**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

-Article 12 : Sur ordre du **ministère public**, l'officier de l'état civil se charge de porter les mentions relatives à la naturalisation sur les registres de l'état civil et, le cas échéant, de changer les noms et prénoms.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

➤ **Traduisez en arabe :**

-Les différents indicateurs macroéconomiques militent en faveur d'une bonne santé économique.

.....
.....
.....

-Les performances réalisées sont dues à l'argent du pétrole qui est injecté dans l'économie.

.....
.....
.....

-Tous ces facteurs dégressifs pourraient représenter et à n'importe quel moment de l'histoire une paralysie sociale. Une paralysie hurlante et convulsive.

.....
.....
.....

-La réserve fédérale a pu réagir assez rapidement depuis l'apparition des premiers symptômes de la crise.

.....
.....
.....

-Il aura donc suffi que l'économie américaine éternue pour que le monde s'enrhume.

.....
.....
.....

-La fièvre d'une baisse substantielle des cours du pétrole se fait sentir dès à présent avec un baril au-dessous des 100 dollars.

.....
.....
.....

-Les économistes tirent la sonnette d'alarme.

.....
.....

-La flambée des couts du pétrole.

.....
.....

-Avoir un effet boule de neige sur les marchés boursiers.

.....
.....
.....

➤ **Traduisez le sens métaphorique des phrases suivantes :**

1. L'économie mondiale en territoire inconnu.

.....
.....

2. La bataille sanitaire contre l'épidémie de coronavirus pétrifie à vive allure l'économie occidentale.

.....
.....

3. Les comptes publics ont entamé une plongée en eaux très profondes.

.....
.....

4. Une économie malade devenue patient à haut risque.

.....
.....

5. J'ai survécu à toutes les montagnes russes de l'économie argentine.

.....
.....

6. Encaissé comme un uppercut dans la face des Etats africains.

.....
.....

7. Et quand le Nigeria, moteur économique de l'Afrique de l'Ouest, toussote, c'est toute l'activité de la région qui ralentit.

.....
.....

8. Cette opposition masque toutefois une triple analogie entre ces deux crises.

.....
.....

9. Le futur modèle économique et industriel devra prendre le contrepied de l'actuel, celui qui va mourir avec le Covid-19.

.....
.....

10. La glaçante bise pandémique fige l'économie.

.....
.....

11. Un prix trop cher du pétrole risque à terme de gripper l'économie mondiale.

.....
.....

12. Après la blessure de la crise viendra le temps de la reconstruction.

.....
.....

➤ **Traduisez ce texte en arabe vers le français :**

يعتبر اللباس التقليدي للطوارق المتمثل في الشاش المنيل و الايكرباي " السروال " والايير اوساي " القندورة الواسعة " و الايراتمن " الحذاء " جزء من مميزات الهقار. يجتمع سكان جانت كل سنة للاحتفال بما يسمى بالسببية وهي رابطة قوية تحفظ السلام و تجدده كل عام منذ ثلاثة آلاف سنة على إيقاع القانقا " طبول صغيرة تستعملها النساء " ورقصة الطاكويا "السيوف".

.....

.....

.....

.....

.....

Traduisez ce texte en arabe vers le français :

Une balade de deux heures dans le lieu choisi par le fondateur de la dynastie zianide. Yaghmoracen Ibn Ziane, pour être le lieu de résidence des princes et de reception des ambassadeurs, c'est là aussi qu'Abou Hamou Moussa a instauré la célébration de la fete du mouloud. Visite du palais reconstitué qui « ressemble à l'Alcazar de seville » et la mosquée.

.....

.....

.....

.....

Références bibliographiques

- Jean DELISLE & Judith WOODSWORTH, Les Traducteurs dans l'histoire, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995.
- Michel BALLARD, Histoire de la traduction repères historiques et culturels, Traducto, de boeck, Bruxelles, 2013.
- Jean Paul VINAY & Jean DARBELNET , La Stylistique comparée du français et de l'anglais, Didier ,Paris,1958.
- Zuzana RAKOVA, Les théories de la traduction , Masarykova univerzita, 2014.
- Malingret LAURENCE, Malingret, Stratégies de traduction : Les lettres hispaniques en langue française, Paris, Artois Presses Universitaires , Paris, 2002.
- Ibrahim Dasuki DANBABA, Les problèmes pratiques de la traduction littéraire, Synergies Afrique centrale et de l'ouest, n° 4,2011.
- Albir Amparo HURTADO, La notion de fidélité en traduction, coll. Traductologique, n°5, Paris, 1990.
- Gina GNECCO, Adaptations observées dans deux traductions de Le Tartuffe de Molière pour un public chilien », Synergies Chili, n°10,2014.

- Yves GAMBIER, Traduire l'autre, *Ela -Études de linguistique appliquée*, 150(2), 2008.
- René MEERTENS, La traduction des textes journalistiques, <http://www.foreignword.com>.
- Jammal, A , L'étude des langues des spécialités médicales, *Meta*, 35-1,1990.
- Henri VAN HOOFF , Histoire de la traduction médicale en Occident, Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain,1993.
- Claude BEDARD, La traduction technique: Principes et pratique, *Linguattech* ,1986.
- Christine DURIEUX, Fondements didactiques de la Traduction technique, Didier Erudition, Paris, 1998.
- Antoine BERMAN, La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain, dans les tours de Babel, Seuil , Paris,1999.
- Jean-Claude MARGOT, Traduire sans trahir, la théorie de la traduction et son application aux textes bibliques, Lausanne/Suisse,1979.
- Tatiana MILLARESSI, De la linguistique à la traductologie interpréter/traduire, Presses universitaire du Septentrion,2011.
- Nida E. & Taber C, The theory and Practice of Translation, E j-BRILL, LEIDEN, 1969.

- Danica SELESKOVITCH & Marianne LEDERER, Interpréter pour traduire, Klincksieck, Didier Erudition, 2001.
- Jean DELISLE, La Traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français , Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2e édition, 2003.
- Jean-Claude GEMAR, Traduire ou l'art d'interpréter : langue, droit et société : élément de jurilinguistique , Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1995.
- Vassilis KOUSTIVITIS, La traduction juridique : standardisation versus créativité, Meta 35-1,1990.
- Marie-Cécile AUREILLE, Pour une analyse des genres appliquée à la traduction économique : l'exemple du « mot du pdg », Mémoire de master en traduction, Université de Genève, 2006.
- Georges MOUNIN, Les problèmes théoriques de la traduction, Gallimard, Paris, 1998.
- Catherine RESCHE, Equivocal Economic Terms or Terminology revisited, Meta, vol.45, n°1, Mars 2000.
- Valérie FANIN, Les métaphores dans la presse économique et financière et la question de leur traduction , Mémoire de master en traduction, Université de Genève,1995.

- Frédéric HOUBERT, Problématique de la traduction économique et financière » [en ligne]. Translation Journal, vol. 5, n° 2, avril 2001. Disponible sur : <http://translationjournal.net/journal/16finance.htm#4>.

-BOYER, M. & VIALON, La Communication touristique.PUF : Paris, 1994.